



ÉDITO

COP 21 : C'EST PARTI !

Les organisations syndicales et associatives de la coalition climat 21 avaient décidé d'ouvrir la COP 21 en marchant pour leurs revendications. Privées de marche pour raison d'état d'urgence, elles ont décidé de lui substituer une chaine humaine sur le même parcours. Les diplomates, quant à eux, étaient réunis sur le site du Bourget pour décider de leur méthode de travail, à partir du texte de 30 pages et des contributions nationales insuffisantes au regard des enjeux planétaires et surtout des attentes des populations...

10.000 personnes pour la justice climatique



C'est dans une ambiance festive que 10.000 personnes ont constitué une chaine humaine sur le boulevard Voltaire, entre Oberkampf et la place de la Nation, parcours initialement prévu pour la manifestation.

Les organisations de la coalition ont maintenu le schéma revendicatif originel. Les manifestants donc ont envoyé cinq exigences aux négociateurs : la protection de la nature, les questions de solidarité internationale, la mise en cause des responsables de l'exploitation humaine et environnementale, le financement ainsi que l'emploi et la justice sociale.

Il paraît peu probable que les chefs d'Etat et de gouvernement concluent un accord contraignant qui répondent à ces questions, pourtant incontournables. En effet, la somme des contributions nationales se situe au-dessus de 3°C, alors qu'au-delà de 2°C, le réchauffement de la planète provoquera des phénomènes irréversibles.

Pour la CGT, l'une des questions centrales soulevées par la COP, comme pour les autres négociations internationales, est celle du contrôle démocratique et citoyen des accords. Ce n'est pas parce qu'un accord est contraignant qu'il est pour autant efficace.



Enjeux de la négociation

Pour le mouvement syndical international, le premier message est que le système capitaliste du moins disant social et environnemental a démontré ses limites. Pour sortir de l'état d'urgence climatique, il faudra changer le modèle de développement actuel pour un modèle socialement juste, durable du point de vue environnemental et économiquement efficace. Les chefs d'Etat ne peuvent continuer dans ce sens et doivent s'extraire des pressions des multinationales. Le Traité transatlantique n'est ni acceptable socialement ni environnementalement. Quant à son efficacité économique, elle n'est pas encore démontrée...

Pour la CGT, il ne peut y avoir de transition sans que les premiers experts du travail que sont les salarié-e-s ne soient entendus. Pendant ces deux semaines de conférence, les chefs d'Etat vont devoir démontrer qu'ils savent passer du dire au faire...

Plusieurs sujets sont donc sur la table des négociations. D'abord, l'objectif de maintien du réchauffement climatique sous la barre des 2°C doit être réaffirmé. Ensuite, la question de l'adaptation - qui génère celle de la solidarité entre pays développés et pays en voie de développement - est au cœur des discussions. C'est la question cruciale de l'aide aux populations déjà impactées par les effets du changement climatique. Elle n'est pas moins importante que celle dite de l'atténuation, c'est-à-dire de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

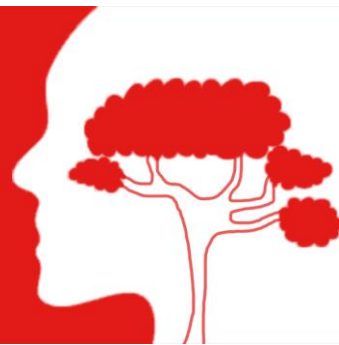
En effet, au-delà de l'objectif, c'est la capacité des Etats à engager le financement des transitions en cours et à venir. Dans ce cadre, les Etats devront trouver un accord sur le financement de 100 milliards pour le fonds vert et son utilisation. Pour la CGT, la place du financement public est essentielle, la philanthropie des multinationales a montré ses limites...

En même temps, la COP 21 doit trouver un accord sur les pertes et dommages pour aider aussi les populations des pays vulnérables. Enfin, les Etats devront se mettre d'accord sur les mesures d'urgence à prendre d'ici 2020, mesures concrètes indispensables pour palier aux premiers besoins.

L'ensemble des propositions contenues dans le futur accord devra porter tout le long du document le respect des droits humains fondamentaux et des droits sociaux, sans quoi l'accord pourrait bien se bâtir sur le dos des populations, et notamment les plus fragiles.



Lettre d'information quotidienne de la délégation
CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

TOUT RESTE A FAIRE !

Aujourd'hui, les 150 chefs d'Etat ont donné un mandat clair à leurs négociateurs : aboutir à un accord global et contraignant, dans un contexte de pressions populaires importantes, en France comme partout dans le monde. Il s'agit pour eux de démontrer qu'ils sont capables de passer du dire au faire : ils vont devoir, entre autres, mettre en œuvre l'accord de Copenhague de 2009 sur le financement de la transition des pays en voie de développement par les pays développés. Sans des actes concrets et des engagements forts de ces derniers, le G77 a d'ores et déjà annoncé qu'il ne signerait pas l'accord.

CEREMONIE D'OUVERTURE : OU EST LE SOCIAL ?



Manuel Pulgar Vidal, ministre de l'environnement du Pérou et président de la COP20, déclare que la menace climatique et la menace terroriste sont des éléments pouvant mettre notre société en danger. L'agenda 2030 et un accord sur le changement climatique sont les objectifs à atteindre. 150 présidents, 180 pays s'engagent nationalement. L'ADP a rédigé un texte en octobre dont le résultat doit être finalisé avant la fin de la COP21. Le plan d'action Lima-Paris est là pour encadrer les propositions des acteurs étatiques et non étatiques. "Nous avons élaboré de bonnes propositions, ensemble, et avec les mêmes objectifs." Le respect des principes des discussions et de la solidarité ont permis d'arriver aujourd'hui avec des éléments structurants.

C'est Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères de la France qui prend la présidence de la COP21. Dans le cadre des négociations, la place de la société civile et de "Génération climat" est essentielle. M. Fabius insiste sur l'obligation de succès et propose quatre mots clef : l'écoute, la transparence, l'ambition et le compromis. Les convergences à trouver devront être à la hauteur des espérances, avec comme objectif final un accord contraignant et transposable dans les législations nationales.

Christiana Figueres, Présidente de la CCNUCC a exprimé sa compassion envers les victimes des attentats de Paris, compassion qu'elle a étendue au monde. Paris doit parvenir à catalyser tous les espoirs, des mesures audacieuses doivent être prises pour ouvrir une voie vers des actions et un agenda concrets. L'avenir de la planète se décide ici.

Le Prince de Galles, pour sa part, a évoqué cette crise qui menace nos vies et celle des générations présentes et à venir. Nous avons endommagé notre environnement, à nous maintenant de réduire notre impact. Il nous faut trouver 1000 milliards pour les énergies décarbonées. Il y a plusieurs années de cela, les chercheurs disaient qu'il ne restait qu'une centaine de mois pour échapper au réchauffement climatique. 80 mois se sont écoulés depuis lors. Toute la nature crie pour qu'on la maintienne en vie. C'est un objectif vital pour l'humanité.

DE BELLES PAROLES ! ON N'ATTEND PLUS QUE LES ACTES...

François Hollande, Ban Ki-Moon et Laurent Fabius se sont, tour à tour, exprimés devant 150 chefs d'Etat et des représentants de la société civile. Ils se sont accordés sur l'urgence d'obtenir, à l'issue de la COP21, un accord universel, différencié et contraignant. L'objectif est de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C maximum afin d'éviter un point de non-retour du dérèglement climatique, qui menacerait l'existence des territoires exposés, la survie des populations les plus vulnérables, la biodiversité et enfin par conséquence, l'équilibre du monde tel qu'on le connaît aujourd'hui. Or, à ce jour, les engagements pris par les états ne permettent pas d'atteindre cet objectif. On se situe au-delà de 3°C.

Comme l'a si bien dit, Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU : « Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'indécisions ». Voilà plusieurs années que l'ONU, les

scientifiques et les groupes de la société civile, dont les syndicats, alertent les états sans que des décisions ou des actions concrètes aient été prises ou respectées. Ainsi, le dérèglement climatique est déjà perceptible. Il est urgent que « les chefs d'Etat soient à la hauteur » des enjeux et fassent preuve de « courage et d'esprit visionnaire pour faire de ce monde, un monde meilleur pour tous ».

Le Président de la République Française estime que « nous sommes face à un mur qui est l'addition de nos égoïsmes et construit sur l'indifférence ». Il s'est déclaré comme « le porte-parole des pays les plus vulnérables » et il a reconnu que « les pays développés devaient reconnaître leur responsabilité », car ce sont eux qui ont créé les conditions du dérèglement climatique. Nous ne pouvons qu'être d'accord car bien que tous les pays doivent agir, les pays développés doivent en effet fournir plus d'efforts. De

même, lorsqu'il évoque la transformation écologique comme « une obligation morale mais aussi une opportunité », nous sommes aussi d'accord. Pour la CGT, syndicat de transformation de la société, la prise en compte des enjeux environnementaux ne peut être dissociée de celle des enjeux sociaux. Des modifications profondes de la société sont à envisager pour lutter contre le dérèglement climatique comme pour réduire les inégalités, en partageant plus justement les richesses.

Par contre, la CGT doute de la sincérité des « bons sentiments et des intentions » de François Hollande lorsqu'il dit que la mondialisation basée sur la compétition doit être dorénavant basée sur la coopération. En effet, depuis son élection, toutes les politiques gouvernementales françaises ne font que l'éloge de la compétitivité !

UNE SUCCESSION DE BONNES INTENTIONS...

Après l'ouverture officielle de la COP, ce fut au tour des 150 chefs d'état présents - une première dans l'histoire de la COP - de prendre la parole dans deux plénières simultanées. Un seul badge était attribué pour la délégation de la CSI, et la CGT a pu participer à une plénière.

Les chefs d'état et de gouvernement de plusieurs pays d'Amérique centrale et latine (Pérou, Équateur, République Dominicaine, Chili, Honduras et Brésil) ont tous insisté sur l'urgence en matière de préservation et de sauvegarde de la biodiversité. Ainsi, Dilma Rousseff a indiqué qu'au cours des 5 dernières années, le Brésil avait réduit de 80% le taux de déforestation, tandis que la République Dominicaine se déclarait parmi les 23 pays ayant les plus faibles émissions de gaz à effet de serre et que le Honduras donnait un taux de 30% d'énergies renouvelables.

Avec leurs homologues d'autres pays (dont le Zimbabwe, l'Afrique du Sud ou encore le Sénégal), ils ont insisté sur la nécessité que l'accord de Paris soit un accord contraignant, applicable de manière universelle, et qu'il soit fondé

sur l'équité et l'équilibre entre pays développés et pays en développement. Ils ont ajouté combien la solidarité aurait un rôle majeur à jouer entre les différents pays, soulignant tous que devrait s'appliquer le principe de responsabilité partagée et différenciée.

Ils ont appelé à la mise en place de transferts de technologie entre Nord et Sud, de renforcement des capacités dans le but d'avancer plus rapidement sur la voie de l'atténuation. En effet, pour les pays en développement, le fait de renoncer à certaines sources d'énergie entraînera obligatoirement une perte de compétitivité qui devra être compensée par des abondements au Fonds vert de la part des pays développés.

Rafael Correa, président de l'Equateur, a terminé son intervention en déclarant que, dans le combat contre le réchauffement climatique, la justice ne devait pas être à la convenance du plus fort. C'est aussi ce que la CGT revendique.

UN FOCUS SUR LES ETATS DU SUD

La revendication d'un accord juridiquement contraignant a été reprise par la majorité des intervenants : Nauru, Palau, Bénin, Ile Maurice notamment... Les pays du Sud plaident pour une responsabilité partagée mais différenciée. Les interventions les plus fortes provenaient d'Etats Iliens, comme la Micronésie ou les Philippines parce qu'ils pâtissent de la montée du niveau des océans, première conséquence notable du réchauffement de la planète.

Beaucoup d'Etats ambitionnent de réduire leurs émissions de carbone, en général en 2030 par rapport à 1990 : fréquemment en distinguant les engagements inconditionnels (moins 20 à 30%) et conditionnels (50% voire 70%). Pour y parvenir, ils ont nombreux à revendiquer des transferts de technologie, leur permettant d'accéder à un niveau de développement identique à celui des pays développés.

Plusieurs Etats ont annoncé un effort important sur les énergies renouvelables (33% aux Philippines, 23% en

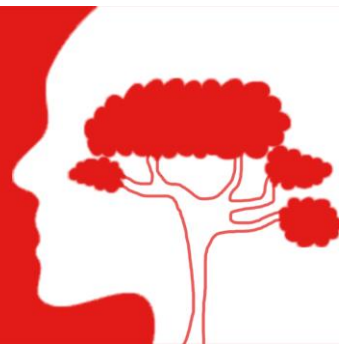
Indonésie) et parfois la suppression du charbon comme source d'énergie, mais cela reste compliqué pour les Etats les plus pauvres, puisque le coût du charbon ne cesse de diminuer. Il y a là une vraie contradiction à dépasser.

La préservation de la biodiversité est également un enjeu crucial pour les pays du Sud qui proposent par exemple de comptabiliser le capital physique naturel (Botswana) ou de créer une zone de 500.000 km² interdite à la pêche dans les eaux territoriales de Palau (soit 80% de ces dernières). Des Etats africains (Nigéria, Cameroun, Tchad) sont ainsi fortement intervenus sur la question de l'assèchement du lac Tchad, et les conséquences de la déforestation en Afrique centrale. La question qui n'est que trop rarement posée, dans les pays du Sud comme du Nord, c'est la question de la place du travail et de l'Homme. Il ne pourra y avoir de préservation de la ressource et de transition efficace sans justice sociale, c'est-à-dire sans poser la question du sens et de la finalité de la croissance et du travail.

SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition21
climat

Lettre d'information quotidienne
de la délégation CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

LES PAYS DEVELOPPES SOLIDAIRES ?

En ouverture de la COP21, les Etats développés ont lancé un appel à un accord ambitieux face à l'urgence climatique et solidaire avec les pays les plus impactés – essentiellement les moins avancés. Cet appel a le mérite de lancer la COP sur les bons rails... Réalité ou chimère ?

Factuellement, les Etats africains appellent à doubler la part du fonds vert réservée au financement des projets pour l'adaptation, soit 32% des 100 milliards de dollars. Mais, visiblement, ce n'est pas le chemin emprunté par les Etats développés qui usent de toutes les arguties possibles pour justifier leur inertie. En fait, derrière le financement des projets par le fonds vert se cachent des intérêts économiques importants. Si les contributeurs privés mettaient sur la table 167 milliards de dollars en 2014, ils percevaient plus 191 milliards. Autrement dit, les multinationales contrôlent, voire imposent via des aides conditionnées à des projets parfois décalés avec les besoins des populations, les projets développés dans les Etats récipiendaires des aides.

LES SYNDICATS HISSENT LES COULEURS !



L'espace « générations climat » a ouvert ses portes. C'est un lieu de débats et d'expositions informels conçu par la présidence française de la COP21. La CSI avec ses affiliés français a travaillé pour y avoir sa place.

En présence de Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, les syndicats présents ont inauguré le stand syndical. L'action syndicale ne se limite pas aux problèmes rencontrés sur les lieux de travail, mais aussi aux enjeux de société qui tôt ou tard ont forcément un impact sur les travailleurs. Le réchauf-

fement climatique n'est pas que l'affaire des états et des scientifiques, il est l'affaire de tous.

Les syndicats ne sont pas les négociateurs de l'accord qui devrait déboucher de la COP21, mais des observateurs.

Leur premier rôle est de s'assurer que les négociations soient transparentes et d'exiger qu'il puisse y avoir des espaces de dialogue où les syndicats pourraient faire des propositions. Il s'agit là d'un enjeu de démocratie. La CGT regrette que les portes de réunions clefs et des conférences de presse soient fermées aux observateurs. La CGT entend être un observateur actif et non pas un faire-valoir !

Leur second rôle est de rester vigilant sur les évolutions du texte de l'accord et d'être des lanceurs d'alerte dans leur pays respectif, auprès des travailleurs et non moins citoyens, afin qu'ils se mobilisent si nécessaire. A ce propos, les syndicats sont aujourd'hui choqués par les propositions de modifications, faites par la Norvège et soutenues par l'Union Européenne, de retirer de l'accord les engagements sur le respect des droits de l'homme, sur une transition juste et sur le développement d'emplois décents.



De toute évidence, pour la Norvège et plus globalement l'Union Européenne (et les pays qui la composent dont la France ?!?), la transition écologique devrait être réalisée dans une économie libérale où les garanties sociales et de droits ne seraient pas du ressort des états... L'égoïsme des pays développés et de leur oligarchie perdure : ils se barricadent dans leur forteresse peinte en vert et les populations en difficulté, ce ne sont pas leurs affaires ! C'est choquant et même honteux !

SBSTA : DECALAGE ENTRE LES BESOINS DES PAYS LES MOINS AVANCES ET LES CHOIX DES PAYS DEVELOPPES

La politique affichée d'un maximum de réchauffement de 2°C ne correspond pas aux souhaits des pays les moins développés, lors d'une plénière de la SBSTA, l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tous demandent, avec beaucoup de diplomatie dans les salons feutrés du Bourget, 1,5°C.

Les mécanismes proposés par les plus riches ne sont qu'un accompagnement du réchauffement sans rupture avec un système qui nous conduit à la catastrophe.

On trouve pêle-mêle dans les 'events' :

- La réduction du gaspillage : lors de la production et du stockage pour les uns, réduction lors de la distribution et la consommation pour les autres, ...
- Les modifications du comportement : manger moins de viande et mieux pour les uns.... Manger tout court pour les autres.
- La nécessité mais aussi la difficulté de produire plus.
- La demande des pays les moins avancés (PMA), est de toute autre nature. Ils ont dû l'affirmer par une déclaration. Ils alertent sur les besoins de transfert de technologie afin qu'ils puissent s'émanciper des ressources naturelles fossiles qui est parfois leur seul revenu.
- La fracture climatique n'a décidément rien à envier à la fracture sociale. Les question-

nements sont faits par les riches, les fausses bonnes solutions aussi.

Un petit spécial : le Burkina Faso a déposé son premier plan national d'adaptation et il appelle les généreux donateurs pour répondre à ces besoins.

LA COP21 DOIT S'ENGAGER POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE GES DANS LES TRANSPORTS

Plusieurs interventions pendant la réunion du SBSTA, ont souligné les résultats de deux agences de l'ONU, chargées de réglementer les émissions de GES dans le secteur de l'aviation civile internationale (OACI) et du transport maritime (OCI). Or, en réalité, les émissions de ces secteurs ont augmenté de 80% entre 1990 et 2010, alors qu'elles augmentent de 40% pour le reste de l'économie mondiale sur la même période.

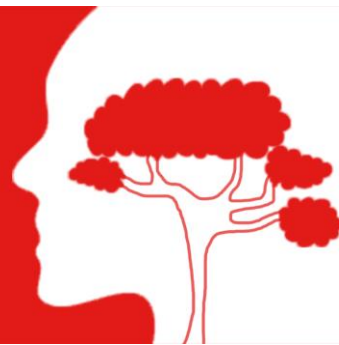
Bryan KOHLER, chargé des programmes de développement durable pour IndustriALL, a réaffirmé le besoin d'avoir plus de politique sociale et pour cela, il rappelle la nécessité que toutes les instances progressent dans ce sens. Il a rappelé les mesures adoptées par l'OIT récemment pour une transition juste pour les travailleurs. Ces discussions doivent se poursuivre dans la construction de l'accord de Paris. Changer le monde est indispensable et les syndicats internationaux fourniront leurs solutions pour rendre le changement possible.

SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.

#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition
climat

Lettre d'information quotidienne de la
délégation CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

EN MARGE DES DISCUSSIONS OFFICIELLES

Les discussions techniques sont enclenchées par les négociateurs. C'est le moment de vérifier que tous les Etats sont bien sur la recherche d'un accord de haut niveau tel qu'il est attendu et indispensable. Les belles paroles des discours des chefs d'Etats sont maintenant confrontées aux réalités de la négociation. Les acteurs publics et les observateurs développent en parallèle des événements (conférence ou débat) pour exposer leurs besoins et leurs solutions.

LES SOCIÉTÉS DU NORD ET DU SUD MOBILISÉES CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Parmi les multiples débats dans l'espace génération climat, une initiative du Conseil économique, social et environnemental français associé aux conseils économiques et sociaux d'Afrique et au Comité économique et social européen s'est tenue le 1^{er} décembre pour présenter les propositions des sociétés civiles pour lutter contre le dérèglement climatique.

Faisant suite aux travaux des différentes assemblées et à l'initiative commune du 23 octobre, la déclaration de Paris interpelle les gouvernements du monde entier pour que, dans l'accord organisant la transition vers une économie décarbonée, les coûts de la transition soient équitablement répartis.

Trois tables rondes étaient organisées autour des thématiques suivantes :

- Les dérèglements climatiques appellent une mobilisation pour une révolution des modèles agricoles,
- La nécessité d'une transition juste,
- Solidarité et vigilance pour la mise en œuvre de l'accord de Paris.

Pierrette Crosemarie (CGT) est intervenue dans la table ronde 2 à partir des propositions de l'avis inégalités envi-

ronnementales, inégalités sociales en mettant en exergue 3 séries de propositions :

- Lier santé et climat dans une conception globale de la santé. Développer des politiques de prévention à tous les âges de la vie en insistant sur les expositions aux pollutions est une question de justice sociale et climatique.
- Anticiper les impacts des dérèglements climatiques en particulier la submersion des zones côtières en prenant dès à présent des mesures d'adaptation concernant les infrastructures et l'habitat.
- Rendre effectif le droit à l'énergie pour tous en faisant en sorte que la taxation du carbone ne pénalise pas les plus modestes et n'aggrave pas la précarité énergétique.

Sa conclusion portait sur la nécessaire mobilisation de la société civile pour lutter effectivement contre les dérèglements climatiques.

Les trois tables rondes ont amené beaucoup d'éléments de connaissance sur les impacts dans les différents pays africains et ont toutes insisté sur la nécessité de dégager par le fonds vert notamment les moyens d'assurer une transition juste.

LA GESTION DE L'EAU AU CŒUR DES DÉBATS

Cette conférence montre qu'il est flagrant que l'état se désolidarise totalement d'une gestion publique de l'eau. En effet le partenariat public de l'eau avec l'en-

semble des acteurs privés est présenté pour permettre une meilleure prise en compte du changement climatique.

La promotion des bonnes pratiques et la bonne gestion de l'eau est mise dans les mains du particulier avec une gestion par bassin. Le citoyen devrait devenir gestionnaire et responsable en lieu et place du concessionnaire. L'accès à l'eau et le changement climatique sont indissociables et se présentent comme une problématique à suivre.

La réunion se présente comme un exercice de création de solution sur trois thèmes: identifier les problèmes, l'échelle géographique, l'échelle de temps. Le tout présenté comme une interpellation du citoyen.

L'école française de l'eau, qui a cinquante ans, se propose de construire des territoires où il fera encore bien vivre.

L'intégration par bassin est mise en place. La connaissance de la territorialité doit permettre de comprendre les enjeux des usages locaux, l'irrigation, les méthodes industrielles de gestion et la vie sociale.

Cet enjeu fort du XXI^{ème} siècle est au cœur du problème de l'eau et du réchauffement climatique. La responsable de l'eau de Paris rappelle que Renée Dumont l'avais déjà

présenté il y a 40 ans. Les villes doivent repenser la résilience de l'eau, par les outils pour économiser l'eau dans l'utilisation.

Dépendant des pratiques agricoles, celles-ci devront évoluer, mais l'irrigation est toujours vue comme une utilisation normale.

La qualité de l'eau doit être réfléchie avec un moindre impact des produits chimiques, ceci par des stratégies d'adaptation des pratiques agricoles. Des assises métropolitaines sur l'eau sont prévues en 2016. Les politiques et les décideurs ne doivent pas être les seuls à se saisir de cette problématique. Le directeur de l'ONEMA et les agents se présentent comme des passeurs de connaissances afin d'impulser un projet avec les acteurs privés pour 32 millions !

L'amélioration de la présence de la faune aquatique n'est pas l'objectif. Le maintien des milieux humides non plus, mais la privatisation des eaux de pluie dans des retenues d'irrigation, certainement.

LES LIMITES DES MECANISMES D'AIDE

Quel est l'objectif ? Voilà la question posée. Penser que les plus grands aident les plus petits, que les plus forts viennent en aide aux plus faibles, nous condamnent à voir des vaches mauves !

Lorsque la Corée envoie une université présenter des innovations, performantes certes, alors que d'autres envoient des politiciens (beaucoup moins intéressants), quelle est sa volonté ?

Lorsque les plus grands organismes mondiaux s'appuient sur les industriels, que doit-on croire de l'empathie des financiers ?

Les développements mis en œuvre s'appuient évidemment sur des conditions de forme prémâchées pour ouvrir aux conditions financières (ISO quand tu nous tiens...). Ensuite, les organismes bienfaiteurs, exigent une forme de gouvernance « bien de chez nous » et des modèles hiérarchiques où ils s'y retrouvent. C'est ce que l'on peut deviner lors des présentations.

Les projets sont formés de priorités bien identifiées, mesurables et quantifiables, et des axes de développement tels que l'emploi (revenu et qualité de vie) l'adaptation ou plutôt l'adaptabilité des systèmes préservés (comme l'agriculture ou la pêche), la protection de l'environnement (protection, restauration, maintien).

Reste à mettre un soupçon de démocratie... Quand l'important est d'avoir un interlocuteur national, se pose donc la question de la prise en compte de la culture locale, face aux enjeux de la mondialisation !!! Ce n'est pas rien !

« 9 pays, un bassin, une vision »

L'exemple du projet du bassin du Niger fait figure à part. Sur ce projet de plus de 3 milliards de dollars sur 10ans, il a été développé une importante coopération internationale. C'est dit ! L'appel au secours est édifiant, sur ce bassin, c'est 180 millions de personnes concernées, qui, ils le disent sans emphase, « peuvent mourir », et quelques messages à destination des plus intéressés : « Le désert tue plus que la mer » (mais ne fait pas le 20h), « Que le pollueur paie, et si il vient il n'aura plus envie de polluer », « les amis se disent la vérité... ».

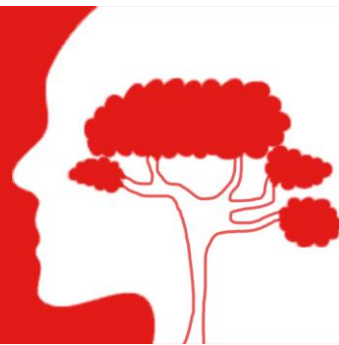
L'implication des usagers a été prise en compte, dès le début dans la réalisation du projet, au village puis en convention régionale et nationale, avec possibilité d'amendement sur le projet et de suivi jusqu'au guichet des banques, c'est une première ! C'est le seul projet organisé avec la participation directe et continue des usagers !

Lors de la présentation, un message du fond de salle : « il faut un plan de communication pour les habitants car ils ne savent rien des financements en cours ». C'est donc encore peu, trop peu et le feed back manque. Mais quand la banque mondiale rencontre la volonté africaine : c'est la révolution !

Petit clin d'œil Coréen (universitaire... Pas politique) : Le traitement des couches augmente dans les pays en développement, mais aussi dans les pays vieillissants ! Danger !



Lettre d'information quotidienne de la délégation
CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

LES QUESTIONS SOCIALES SORTIES DE L'ACCORD !

Les états ont considérés dans un sous-groupe de travail que les questions sociales ne doivent pas rester dans le texte de l'accord pour ne pas devenir contraignantes. Elles figurent désormais dans le préambule, juste pour fixer le contexte dans lequel les discussions se situent. Tout est entre les mains de la présidence française (Laurent Fabius) qui devra trancher entre le texte proposé à l'ouverture de la COP21, issu de négociations tout au long de l'année, et cette nouvelle rédaction...

C'est l'occasion pour la France de confirmer son engagement du moi de juin avec le Pérou en faveur d'un accord qui intégrerait à la fois les questions sociales, environnementales et économiques.

1 MILLION D'EMPLOI POUR LE CLIMAT... ET MOI ET MOI ET MOI

La transition énergétique passe par quelques grandes vérités, il faut réduire la consommation d'énergie fossile, dégager moins de carbone et préserver ce qui peut encore l'être.

L'habitat des pays développés est l'un des premiers concerné consommant trop, vieux, mal isolé. C'est un des piliers de l'émission de gaz à effet de serre. Nos transports, sont tout aussi coupables que la construction mais, l'obsolescence de ceux-ci permettra un renouvellement périodique intégrant de nouvelles technologies. Des organisations syndicales ont présenté leur approche dans le stand syndical.

Dans le bâtiment, les projets présentés nécessitent plusieurs conditions à leur réalisation. Le constructeur 'climatique' devra être formé, de bonne technicité, rompu aux techniques d'isolation et de domotique, et bien payé. Les concepteurs devront également repasser par la case formation. Le problème, pour l'instant, c'est que ce type de projet ne concerne que les personnes ayant les moyens de se l'offrir, affichant alors la maison comme signe extérieur de richesse !

Le marché est prometteur, les chinois ont déjà investi le secteur. Pour le reste du monde, arrêter de construire des cabanes en bois, ça déforeste, utiliser des bidons, c'est recyclable. La modification de l'habitat, vers le bâtiment basse consommation ou à énergie

passive peut donc devenir un formidable moyen de création d'emploi, faut-il encore en faire la promotion, L'autre planétophage est le transport, quelques chiffres mesurent le problème, 7 millions de véhicules en 2005 à 2 milliards en 2050 (premier élément de richesse visible, avant la Rolex !), 13% des émissions de GES mondiales. Elles auront augmenté de 75% d'ici 2050. Présentée au forum syndical, la solution « réduction, transition, amélioration » est valeureuse, mais nous n'oublions pas l'approche gouvernementale « privatisation, subvention, pollution »... La « french touch » certainement !

Un axe tout autant prioritaire, (la suppression du transport n'est pas évoquée), le transport en commun public, routier comme ferroviaire. Les projections en matière d'emploi sont là aussi intéressantes, ces secteurs pourraient devenir une vraie opportunité économique. Le bâtiment (isolation, éolien, habitat) et les transports (réseau ferré, transport en commun) sont certainement les plus à même d'en profiter. Des questions restent en suspens ? Faut-il investir ou laisser la société civile étudier, projeter et demander la création d'1 million d'emplois ?

Enfin, l'énergie devient également un pilier du développement des pays moins avancés et reste incontournable.

Un terme vient en récurrence : climato-intelligent !

LE NOUVEAU ROLE DU CLIMAT SUR LA FINANCE

Ce *side-event* qui s'est tenu mercredi 2 décembre était organisé par la Banque inter américaine de développement, une institution financière internationale multilatérale qui finance des projets de développement en Amérique latine, en lien avec un projet d'intégration financière du continent, en lien avec le CIGI (center for international governance innovation), un think tank canadien.

Au-delà du discours un peu convenu du président de la Banque, un certain Luis Alberto Moreno, sur la nécessité de doubler les financements en lien avec le changement climatique, le principal attrait de ce *panel* tenait dans l'intervention du président du Honduras.



Ce dernier a expliqué que le Honduras figurait parmi les pays les plus affectés par le changement climatique notamment concernant

l'élevage de bovins, et qu'il était urgent de restaurer une terre dégradée. Il a insisté sur le besoin d'un

développement fondé sur la justice, expliquant que pour une tasse de café de 4\$, 2 cents revenaient au producteur.

Il a déclaré qu'« il serait triste que l'accord ne soit pas juridiquement contraignant ».

Une autre intervenante du CIGI a rappelé que même la Chine avait déclaré l'état d'urgence climatique, et insisté sur les revanches potentielles de la montée des eaux due au réchauffement. Non seulement des Etats comme le Bangladesh ou les Iles Maldives seraient gravement atteints, mais que des villes comme Tokyo, Changhaï, New-York ou Londres se retrouveraient sous l'eau.

Par ailleurs, un Haut fonctionnaire de la Jamaïque a indiqué qu'avec une hausse des océans de 2 m, 60% des aéroports de la Jamaïque se retrouveraient sous l'eau.

UN POINT SUR LES NEGOCIATIONS

Lors des deux séances auxquelles la CGT a assisté, réunissant les négociateurs techniques, elle a suivi l'avancée du paragraphe concernant les droits des travailleurs ainsi que celui concernant les droits humains dont l'égalité de genre.

Le paragraphe sur le travail décent était déjà problématique car il est défini en fonction des priorités nationales. Cependant, il était dans le corps du texte. Le fait de l'avoir passé dans le préambule (notamment à cause de la position norvégienne) affaiblit encore la valeur juridique de ce paragraphe. L'Argentine est un des rares pays à soutenir son renvoi dans le corps du texte comme dans la version initiale.

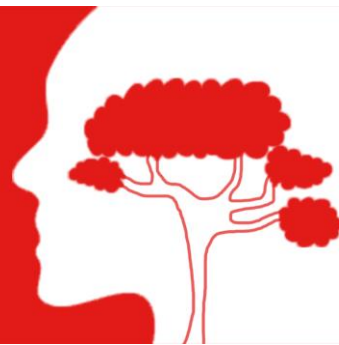
Le paragraphe basique existant sur les droits humains ne convient évidemment pas à des pays qui combattent ces droits (comme l'Arabie Saoudite) mais, ce qui est aussi problématique, est qu'il n'est même pas soutenu par ceux qui devraient (dont les USA et l'Union Européenne).

Le paragraphe sur les populations vivant territoires occupés est attaqué par certains pays dont Israël.

ET LES ASSIGNATIONS A RESIDENCE ?

Visiblement, les engagements gouvernementaux comme présidentiels ont du mal à être tenus. Les 18 militants environnementaux injustement assignés à résidence et pour lesquels une promesse d'annulation des mesures indignes d'une démocratie ne sont toujours pas libres de circuler. La CGT refuse que l'état d'urgence supplante l'état de droit et que l'expression revendicative des femmes et des hommes engagées soit ainsi muselée.





ÉDITO

SERVICE PUBLIC : UNE VRAIE SOLUTION !

Les multinationales sponsorisent la COP21 et s'affichent sur les réseaux sociaux comme dans les différentes initiatives comme les porteurs de solutions, souvent en évitant la question sociale et toujours en trichant sur la réalité de leurs impacts sur l'environnement et les populations. Pour autant, ce n'est pas celui qui le dit qui y est... Les organisations syndicales et les ONG démontrent chaque jour dans l'espace de la COP ouvert au public « Générations climat » que les porteurs de solutions ce sont eux.



L'EAU EST UN BIEN PUBLIC, PAS UNE MARCHANDISE !



Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a lancé le pacte sur l'eau. Dans son intervention, elle a indiqué que la thématique de l'eau était cruciale. D'une part, parce les catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique concernent souvent l'eau et d'autre part

parce que la pénurie en eau potable tend à augmenter. Et elle a conclu sur le fait que l'accès à l'eau est un droit fondamental !

Si l'accès à l'eau est un droit fondamental, ce que la CGT partage, pourquoi alors avoir privatisé les barrages hydroélectriques dans la loi de transition énergétique ?

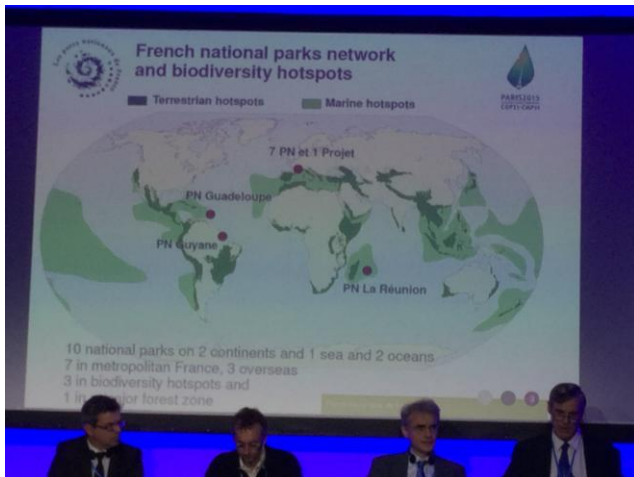
Souvent en politique, il y a les belles paroles et ensuite les actes bien loin des déclarations d'intention !

Il est évident que le gouvernement et la ministre de l'environnement doivent revenir à une gestion publique de l'eau. L'eau ne doit pas être soumise aux règles du marché. C'est le sens de l'initiative toynenne européenne sur l'eau lancée en 2012 par les syndicats et des organisations de la société civile. Près de 2 millions de citoyens européens ont soutenu cette initiative et récemment en septembre 2015, le parlement européen a enfin donner une réponse en appuyant la demande des citoyens de voir consacré le droit à l'eau dans la loi européenne.

Avoir une gestion de l'eau publique pour garantir un accès à l'eau pour tous, nécessite que les citoyens rejoignent les travailleurs du secteur actuellement mobilisés sur tout le territoire français.



PARCS NATIONAUX : DES SOLUTIONS AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE ?



Les parcs nationaux jouent un rôle en territoire pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Une conférence présentait l'exemple des 10 parcs français comme des protecteurs de la biodiversité de par leur taille, 8% du territoire national.

Les effets ne seront pas les mêmes suivant les lieux. En montagne, les températures ont doublé et la disparition des glaciers amène de nouveaux lacs de montagne. Mais, dans le même temps, les réserves sont en diminution. Le développement de la neige artificielle se fait après construction de retenue d'eau qui bouleverse le milieu.

La gestion adaptative dans le suivi, hydrologique et climatique ne fait que du constat, comme la prolifération de l'ambrosie. Les sensibilisations et la surveillance des parcs est un axe majeur pour les directions, mais il est à noter qu'en plus du recul des glaciers, c'est aussi malheureusement celui des agents que l'on remarque...

Toutes ses observations doivent servir à travers le monde, il est important que ses mesures servent pour interpellier les décideurs. Le dispositif GLORIA qui déploie un réseau de mesures sur tout le massif alpin, avec près de 300 personnes, ne fait que du constat et ne permet pas, comme en France, le retour d'espèces indigènes. La raréfaction des espèces endémiques est très forte.

Les prises de mesures automatiques se faisant avec un renouvellement du matériel tous les deux ans, justifiant une réduction du personnel pour les responsables, malgré le besoin de suivre l'évolution et surtout la disparition d'espèces. Les équipes deviennent internationales, la coopération est essentielle,

mais ne doivent pas aboutir à la disparition des agents des parcs.

Le stockage du carbone dans la biomasse de Guyane est de 320T/hectare nous prouve qu'il est nécessaire de suivre et de développer l'action de suivi par les agents. Le REPARCES doit annoncer des résultats pendant la COP21. Cette charte doit permettre une évolution de nos impacts en favorisant un meilleur suivi. Des propositions d'action pour modifier les pratiques de l'homme, par des Pak avec les collectivités, amène une réflexion sur les véhicules électriques, l'éco-construction et le télétravail.

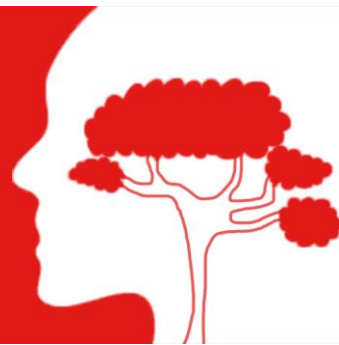
On charge aussi les professeurs des écoles d'informer sur le "livret passeport" sur les bonnes mesures et habitudes. On responsabilise aussi les foyers par "les défis famille" qui doivent amener des réductions de consommation d'énergie, une bonne idée sans réel aide aux foyers modestes.

La rénovation des bâtiments, avec des pratiques nouvelles isolation et panneaux solaires, se fait sans objectif, sans budgétisation et sans calendrier. Ceci avec un seul animateur pour faire réduire la consommation de tous les bâtiments comme dans le parc des Pyrénées. L'impulsion pour le programme ciel étoilé. Les micro-centrales sont envisagées tout en privatisant les barrages EDF construits grâce à l'investissement public.

C'est aux territoires de mettre en place des plans climat-énergie. Ce qui était un problème d'énergie devient un problème de préservation d'espèces car comme à la Réunion l'urbanisation sans contrôle provoque la perte d'oiseau endémique.

La création d'emplois est nécessaire à toutes c'est tâches et missions, mais seule la communication est mise en œuvre.





ÉDITO

LES CHEFS D'ETAT REPRENENT LA MAIN

La semaine dite de « haut niveau » débute ce lundi. Les négociateurs, rappelés à l'ordre par la présidence de la COP pour leurs positions inférieures aux engagements des chefs d'Etat, leur passent la main. Plusieurs questions cruciales pour l'avenir de l'accord vont devoir trouver des réponses : la réduction des émissions de GES vers une trajectoire de réchauffement de la planète limitée à 2°C, le financement, l'inclusion des questions sociales et la place des travailleurs dans la transition, la prise en compte des populations indigènes, les enjeux industriels et le modèle de développement, etc. Cette semaine sera l'occasion pour les chefs d'Etat de montrer que leurs discours en ouverture de la COP21 ne sont pas que des belles intentions. C'est le moment de vérifier le sens de leur engagement...

LES CHEFS D'ETAT SE SONT DEBARRASSES DES TRAVAILLEURS

À la fin de la première semaine de négociation d'un accord de Paris sur le climat, le résultat intermédiaire adopté officiellement et transmis ce matin à la présidence française de la COP n'est nullement à la hauteur des engagements qui avaient été pris en direction du monde du travail.

En effet, malgré un engagement ferme de la présidence française de soutenir une transition juste pour les travailleurs, un travail décent et la création d'emplois de qualité, toutes mentions à ces données pourtant essentielles ont purement et simplement disparu du corps du texte.

Dans la version adoptée ce matin, ces références ont été reléguées au préambule où elles n'ont de fait plus aucun caractère contraignant. De plus, elles

sont assortis de la réserve « conformément aux priorités et aux stratégies de développement définies au niveau national » ce qui les affaiblit encore plus.

La CGT réitère son exigence d'intégrer ces engagements – sans réserves – à l'article 2 de l'accord où elles garantiraient aux travailleurs du monde entier de véritables conditions sociales lors de la mise en œuvre de la transition vers un monde qui respecte le climat – comme cela avait été le cas au début de cette semaine dans la base de négociation conclue à Bonn il y a un mois.

La transition vers un modèle de production bas carbone ne pourra aboutir sans les travailleurs du monde entier.

LES ENTREPRISES FONT LEUR SHOW

La COP, c'est aussi le show business. Dans un salon à part, les entreprises reçoivent les délégations, les observateurs, clients et autres afin de les persuader que leurs techniques, leurs procédés, leurs innovations sont les meilleurs....

Et ce n'est pas faux !

Les grosses boîtes n'ont pas attendu de mettre en place, au travers du comité France Chine, des contacts pour investir le marché du changement climatique. Mais, comme le leur fait remarquer un de leur intervenant, c'est loin d'être à la hauteur de ce que font d'autres pays européens. Cette guerre économique est mondiale, les majors vendent à la chine ce

qu'ils peuvent (et parfois les bijoux de famille), car la protection de l'environnement ce n'est pas comme la cerise sur le gâteau, ou la promo miracle, les acheteurs peuvent être difficiles. Le gouvernement Chinois s'est engagé fermement sur la réduction des gaz à effet de serre avec des objectifs chiffrés, ses responsables ne vivent pas en dehors de la ligne... C'est un terme à leur carrière s'ils ne réussissent pas.... Il y aurait des modèles à prendre ? Les besoins sont immenses, notamment en matière d'énergie, il leur faut multiplier par 50 leur capacité électrique d'aujourd'hui pour arriver à 2050. L'expertise des sociétés françaises est un atout certes, mais elle ne fera pas tout.

Il ne faut pas occulter que ce marché a des incidences sociaux-économiques, et que les investissements et les développements en matière de R&D ne garantiront pas l'emploi d'ici, même si comme le dit Wang Xin (expert développement franco-chinois) les nombreux mouvements sociaux vont accélérer les prises de décisions en matière sociale car la Chine vit ce que l'Europe a vécu dans les années 60/70.

Il y a aussi d'autres approches de l'environnement, pragmatiques et réalisées par un groupement

d'entreprise du 93 qui n'a pas attendu la COP pour faire de l'environnement une démarche réelle. Regroupé dans une dynamique « faire du respect de l'environnement une priorité dans le bâtiment » Ils mesurent le coût carbone, et développent sa prise en compte auprès de leurs clients. C'est proche, c'est efficace, et en plus, il abhorre « Préserver la santé des hommes ». Ce n'est pas obligé ! Des chantiers de bâtiment en coût carbone zéro, c'est bien.

Il devient urgent de créer une base de droit social fondamentale. L'industrie ne peut pas faire le tour de la planète au gré des subventions environnementales et du dumping social. Les traités commerciaux nord sud ou transatlantique percutent le développement durable, les droits sociaux. Que ce soit chez les FRALIB, les marins, le démantèlement de bateaux, les panneaux solaires, on constate que seule une présence syndicale forte en appui d'une volonté peut modifier réellement les enjeux. Les risques des industries anciennes et des industries nouvelles, du nord comme du sud, de l'est comme de l'ouest doivent pouvoir prétendre aux mêmes droits, le développement que peut amener la transition énergétique nécessite également de nouveaux modèles économiques.

FINANCEMENTS PRIVES TRUSTENT LA COP

Ce *side-event*, dans lequel sont intervenus Michel Sapin, Laurent Fabius, ainsi que notamment le président en exercice des PRI (principes pour l'investissement responsable, un organisme constitué sous l'égide de l'ONU pour promouvoir l'investissement socialement responsable dont sont membres la plupart des institutions financières françaises) et le Directeur Général de la Caisse des dépôts Pierre-René Lemas se doit de retenir notre attention.

Il a mais en évidence le fait que les grandes institutions financières disposent à présent des outils nécessaires pour intervenir sur les questions liées à la transition énergétique, tout en s'inscrivant totalement dans la logique de la globalisation financière.

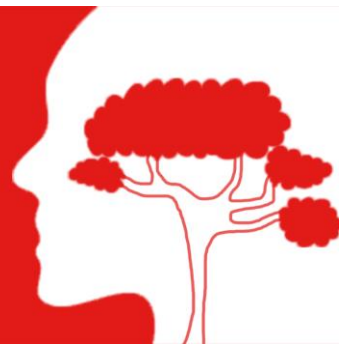
En premier lieu, malgré son échec actuel, l'objectif de constituer un marché des permis d'émission de CO², autrefois qualifiés de manière parlante, de droits à polluer, est toujours à l'ordre du jour. Il devrait avoir pour objectif « d'adresser au marché une incitation fournissant aux investisseurs un signal clair et crédible des prix à venir ».

En second lieu, le marché des « green bonds » ou obligations vertes destinées à financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique) se développe à présent rapidement, alors qu'elles sont longtemps restées anecdotiques. Ainsi, une très grande émission vient d'être réalisée par EDF, et la Chine vient d'émettre des green bonds répondant aux normes occidentales. Les grandes institutions financières mettent en place des règles permettant de les intégrer à leur gestion financière standard.

En troisième lieu, les compagnies d'assurance mettent en place des outils permettant de parer aux conséquences du changement climatique, adaptés notamment aux infrastructures.

Enfin, le financement tant de l'atténuation que de l'adaptation est fondé sur des partenariats publics/privés (PPP) dans lesquelles la part des financements publics en cash est très faible (environ 10%) et repose essentiellement sur l'octroi de garanties. Comme tout PPP, cela met ces financements sous une contrainte très forte de rentabilité financière, dans lequel le coût supporté in fine par la collectivité risque d'être très important.





ÉDITO

4 JOURS DE DEBATS SYNDICAUX

Après deux jours dans l'espace « générations climat » de la COP21 qui ont vu la participation du secrétaire général de la CGT, les syndicats français et internationaux étaient dans les débats avec les ONG sur le sommet citoyen pour le climat à Montreuil. Au cours de ces quatre journées, la CGT est intervenue convaincue qu'il ne pourra y avoir de lutte contre le changement climatique sans lutte contre le dumping social et environnemental.



QUELS LIENS ENTRE OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET NEGOCIATIONS SUR LE CLIMAT ?



La Confédération Syndicale Internationale a proposé un débat avec les secrétaires généraux de la CGT, la CFDT et FO, des 4 continents (Europe –CES-, Amérique, Afrique et Asie-Pacifique) et de la CSI.

Il faut repenser l'actuel modèle de développement et changer de modèle économique : Philippe Martinez a rappelé que les deux premiers secteurs émetteurs de GES au monde sont l'industrie et les transports. L'un des leviers réside dans une réindustrialisation qui permette de travailler les circuits courts, partout dans le monde. Cela permettrait d'adapter les productions aux besoins locaux et surtout de réduire les transports qui sont actuellement utilisés pour gérer les

stocks. Philippe Martinez a utilisé l'exemple de Scop-ti, les ex-Fralib. En effet, après 1336 jours de grève face au géant mondial Unilever, les salariés, appuyés par leur syndicat CGT, ont créé une société coopérative qui propose un modèle économique totalement différent de celui proposé par la multinationale : circuits courts, respect des droits humains et sociaux, protection de la nature.

Les transferts de technologies doivent permettre aux pays moins avancés de rattraper leur retard de développement, sans pour autant calquer un modèle et tout en préservant la ressource et l'avenir.

Philippe Martinez a rappelé enfin qu'il ne peut pas y avoir de solution au dérèglement climatique sans prise en compte des aspirations des travailleurs. Il y a un lien à faire avec les objectifs de développement durable, et notamment avec l'ODD n°8 sur le plein emploi et le travail décent comme l'ODD n°10 sur la protection sociale.

Si le texte de l'accord n'inclut pas les enjeux sociaux, cela ira à l'encontre de l'efficacité recherchée car lutter contre le dumping social et environnemental est la clé de la lutte contre le dérèglement climatique.

DEFIS ET PERSPECTIVES D'ALLIANCES AVEC LES ONG



La Confédération Syndicale des Amériques a invité la CGT et les Amis de la Terre à débattre à partir des expériences réciproques sur les défis de la construction d'un mouvement citoyen qui fédère les syndicats et les associations.

Rafael Freire a ouvert le débat en posant le cadre : il est nécessaire de changer le modèle de développement. Il a présenté leur plateforme de lutte, assise sur 4 piliers : l'économie, le social, la durabilité environnementale et la transition juste, la démocratie. Ensuite, le président de la CSI, Joao Felicio, a rappelé que c'est grâce à un mouvement citoyen que le traité de libre échange américain avait été rejeté par les gouvernements latino-américains. Il ouvre des perspectives sur la construction d'une plateforme revendicative internationale sur quelques sujets clés.

Pour la CGT, la crise de ces dernières années a démontré que le modèle économique était en échec.

Elle estime qu'il faut interroger le sens et la finalité du de la croissance et du travail pour pouvoir ouvrir des perspectives sur l'avenir. Le mouvement social et associatif doit chercher une cohérence dans la construction d'une démarche commune et, entre autres, travailler le lien entre objectifs de développement durable et changement climatique.

En France, dans la coalition climat 21, les associations et les syndicats ont fait le choix délibéré de travailler à partir de leurs points communs et non pas sur leurs différences, considérant aussi que les différences enrichissent le travail commun. La coalition a travaillé sur le court terme avec la préparation de la COP21, sur le moyen terme avec l'après COP et sur le long terme en travaillant des propositions pour l'horizon 2050. Ce travail de cohérence revendicative, il faut le développer à tous les niveaux : local, national, continental et international. Pour ce qui est des pistes concrètes de travail communes à la coalition française, bien entendu le climat et l'environnement figurent en bonne place, mais le TAFTA pourrait être aussi une piste de travail pour l'après COP.

Ce travail de convergence revendicative entre mouvement social et associatif n'est possible parce qu'il existe une vision de la société partagée qui passe par un changement de paradigme, et donc de modèle de développement.

LES OBSERVATEURS MOBILISES POUR UN ACCORD AMBITIEUX

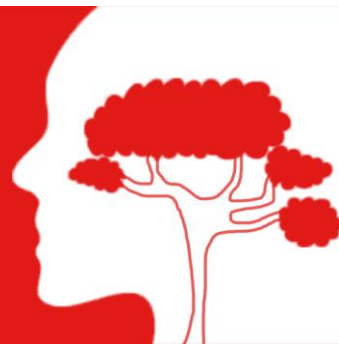


Les représentants d'associations et de syndicats de défense des droits humains, des droits sociaux, des droits des femmes et des populations autochtones ont manifesté sur la COP21 pour exiger la réintégration de leur demande dans la partie opérationnelle de l'accord. Les droits de l'homme, la question sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes comme les droits des populations autochtones ne peuvent être relayées au seul préambule.

SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition21
climat

Lettre d'information quotidienne de la délégation
CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

UN WEEK-END RICHE EN DEBATS

Le sommet citoyen de Montreuil organisé par la coalition climat 21 est une réussite. Nombre de Montreuillois, de franciliens et bien au-delà ont visité le village alternatif. Comme le village « générations climat » sur la COP, il a permis aux associations et aux syndicats d'exposer leurs propositions pour l'avenir.



AGRICULTURE : UN LEVIER POUR LES TRAVAILLEURS ET LES CONSOMMATEURS



Au niveau mondial, l'agriculture représente 25% des émissions de gaz à effet de serre et en France, l'Agriculture est le 3^{ème} secteur le plus émetteur. Les émissions sont principalement de 3 natures : le CO2 lié à la déforestation, le méthane lié à l'élevage, le protoxyde d'azote lié à l'utilisation d'engrais de synthèse et de pesticides. Le protoxyde d'azote a un effet 298 fois plus néfaste que le CO2 et dégrade aussi la qualité des sols agricoles. Or, c'est un gaz pour lequel, il serait facile d'agir, car les solutions techniques sont connues.

A l'occasion de la COP21, le ministre Le Foll a lancé l'initiative internationale 4 pour 1000, qui a pour objet « d'engager l'agriculture dans une transition, qui au-delà de répondre au défi de la sécurité alimentaire, peut répondre à celui de l'atténuation du changement climatique ».

Et bien, prenons-le au mot ! Nos exigences : réorienter les financements actuellement consacrés aux grands groupes responsables des pollutions et de la malbouffe (Politique Agricole Commune = 9 Md€), afin d'avoir une agriculture répondant aux besoins des populations, une agriculture favorisant les circuits courts et de bonnes conditions de travail, une agriculture bio accessible à tous.

Par ailleurs, nous ne pouvons évoquer la sécurité alimentaire sans évoquer la situation des pays du Sud. Par exemple, il est inacceptable qu'au travers de traités de libre-échange tels que négociés par l'Union Européenne, les droits de douane des pays Africains soient supprimés, favorisant ainsi l'étouffement de l'activité économique locale et notamment l'agriculture, et augmentant aussi la malnutrition, l'accès à l'alimentation étant devenu trop cher.

LA SITUATION DES FEMMES SE DEGRADE AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les engagements non pris ou non tenus par les états depuis une vingtaine d'années, afin de lutter contre le réchauffement de la planète, font que le dérèglement climatique a déjà commencé : catastrophes naturelles, populations déplacées par millions... Ainsi, aux actions urgentes à mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'ajoutent celles de l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques et de la transition vers une économie décarbonée.

En l'état actuel des négociations, les états excluent d'assurer une transition qui soit juste pour les travailleurs. Or, au travers de divers témoignages des syndicalistes de tous pays, nous constatons que les

travailleurs sont les premiers concernés par le réchauffement climatique et que la situation déjà dégradée des femmes s'exacerbe.

Les femmes ont des conditions de travail et de vie de plus en plus difficiles. Par exemple, aux Philippines où les femmes nettoyant les rues, travaillent de longues journées sous des températures suffoquantes. Leur santé se dégrade. Elles cessent alors le travail et se retrouvent sans salaire ni protection sociale.

Autre exemple, en Afrique, où la superficie du lac Tchad s'est fortement réduite. De fait, les activités économiques de pêche, d'élevage ou d'agriculture disparaissent. Les hommes des villages sont alors obligés de migrer vers les villes ou encore plus loin en Europe. Les femmes se retrouvent alors seules à s'occuper de leur famille (enfants et parents).

Les femmes risquent aussi d'être exclues des nouveaux emplois promis par la transition vers une économie décarbonée. En effet, les secteurs dits d'avenir, comme le bâtiment, le transport, etc. leur sont peu ouverts.

Face à toutes les situations actuelles et à venir, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas à laisser de côté des préoccupations liées au réchauffement climatique. La transition ne sera juste que si personne n'en est exclu !

LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT EN AFRIQUE

L'Afrique est confrontée à tous les maux du climat, les besoins de financement pour rendre ce continent capable de supporter le réchauffement de la planète par les pays riches sont considérables.

Le GCF (Green Climate Fund) est le fond dédié à ce financement pour le développement des projets nécessaires à la résilience des pays les moins avancés et rendre ceux-ci capables de limiter les dégâts. Attention, les grands argentiers sont à la manœuvre, la banque mondiale, les banques de développement, les banques internationales, etc. Tous mettent en place leurs règles et l'une des toutes premières est le retour sur investissement !

Le GCF a pour principaux contributeurs les pays industrialisés, les villes comme Paris (1m€), les organisations gouvernementales et les fonds privés. Nous avons donc un fonds international qui mélange allègrement fonds publics et fonds privés ! « Une des plus innovantes capacités du GCF est de combiner

fonds publics et investissement et d'impacter de manière optimal les secteurs d'activités choisis ».

Dans le choix des projets, que les investisseurs souhaiteraient complètement cernés (ex : rendre une mono culture exportable en finançant les routes par le GCF), quelques critères d'investissement ferment la boucle : avoir des relais sur place (ie. d'autres banques pour surveiller), le moindre risque financier, le partage des risques avec d'autres structures, la capacité d'extension du projet, etc.

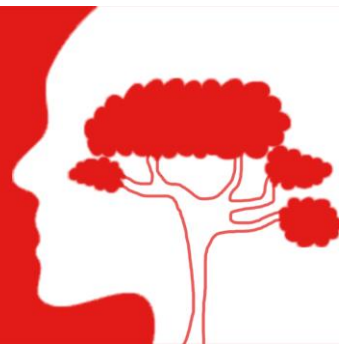
La privatisation de l'Afrique recommence : ici, pas de droits sociaux, pas de code. C'est le supermarché aux affaires... Pas de risque financier, l'argent de la communauté internationale assure. Les pays les moins avancés devront-ils vendre leurs terres pour le retour sur investissement ?



SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition
climat

Lettre d'information quotidienne de la délégation 18
CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

LETTRÉ AU PRÉSIDENT FRANÇAIS DE LA COP21

La CGT, la CFDT et FO ont écrit au Président de la COP21, Laurent Fabius, pour lui demander de peser de nouveau sur le texte de l'accord et de tenir son engagement pris devant le syndicalisme international à Paris, en septembre dernier. En effet, s'appuyant sur la déclaration commune franco-péruvienne du 10 juin dernier, il avait acté la nécessaire inclusion des questions sociales dans l'accord.

Or, à ce jour et malgré un certain nombre de demandes d'audience avec la délégation, les ministres français restent sourds aux exigences du monde du travail. Au réveil d'un premier tour des élections régionales où le sentiment d'abandon et le ras-le-bol de l'absence de politiques sociales se sont exprimés, il semble pourtant salutaire d'ouvrir un vrai dialogue avec les syndicats. Il faut sortir du cliché médiatique actuel : les associations environnementales font d'excellentes analyses et les patrons sont porteurs des solutions. Les salariés sont là encore les grands absents, comme si leur expertise n'avait aucun sens !

TRANSITION ÉNERGETIQUE À LA FRANÇAISE

Avec 40 minutes de retard, la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royale, a pris la parole lors de l'événement sur l'accélération de la révolution de la croissance verte, la loi de transition énergétique et les actions qui l'accompagnent... Rien de nouveau dans cette présentation bien rodée. Une ministre satisfaite de cette loi, félicitée par le Directeur Général à l'énergie de la Commission Européenne et le président du Syndicat des Énergies Renouvelables.

Si la CGT peut partager sans difficultés avec la ministre l'urgence d'avancer vite en matière de lutte contre le réchauffement climatique ou l'accès à l'énergie pour tous, elle ne peut se satisfaire d'une loi qui loin de résoudre tous les problèmes, en créera des nouveaux... « Contre l'écologie punitive », « dynamique gagnant-gagnant », « démocratie énergétique », tous ces beaux concepts semblent ne pas tenir compte de la réalité que vivent les français : précarité énergétique, hausse des tarifs, complexification du système avec la mise en place de la sacro-sainte concurrence...

La ministre glorifie les prêts, crédit d'impôts, qui vont permettre la rénovation des logements des particuliers... En pleine période d'austérité, alors que le « précaire énergétique type » est un propriétaire, dans le monde rural, âgé et qui se chauffe au fuel, qui pourra croire qu'il pourra dégager 250 euros par m² pour financer ces travaux d'isolation ?

Des discours en contradiction avec les actes, comme l'aide à l'installation de bornes de recharge qui permet aux particuliers de bénéficier d'un crédit d'impôt de 30% mais qui prend fin en décembre 2015... Belle idée mais qui ne devrait pas trop coûter à l'état tant sa période de déploiement a été courte...

Tout aussi inquiétante l'annonce du Directeur Général à l'énergie de nouveaux paquets législatifs européens sur l'efficacité énergétique ou sur une « nouvelle définition du marché énergétique européen »... Les précédentes mesures ont toujours conduit à une libéralisation de plus en plus importante au détriment des usagers européens et des travailleurs du secteur de l'énergie...

Comme d'habitude avec le gouvernement français, les employeurs se taillent la part du lion. La ministre profite en effet de la COP21 pour signer une convention d'un milliard d'euros entre la France et la Banque Européenne d'Investissement, en compagnie de banques et d'ENGIE (ex-GDF Suez). Après avoir bénéficié de 90 millions d'euros en 2014 au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi, ENGIE obtient au passage un financement de 112 millions d'euros (soit 50% du coût total) pour construire 4 centrales à biomasse.

Les employeurs en ont profité pour remercier la ministre en se félicitant des réformes engagées, du niveau des tarifs de rachat de l'énergie renouvelable et ont prévenu qu'ils souhaitaient tout de même quelques « ajustements » (simplification des procédures, suppression de permis de construire...) et qu'ils ne manqueraient pas de porter leurs doléances dans les prochaines heures.

La CGT n'a pas eu à remercier la ministre car plus que jamais, les salariés du secteur de l'énergie dont les garanties collectives subissent des attaques sans précédent, et les usagers qui subissent une dégradation du service public et une hausse des tarifs, sont encore une fois les grands oubliés de cette journée et de cette loi de transition énergétique...

UN PRIX DU CARBONE BASE SUR DES CRITERES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Parmi les multiples initiatives se tenant au Bourget à l'occasion de la COP 21 sur le prix du carbone, le débat du CESE réalisé à partir de l'étude demandée au cabinet Syndex par le groupe des travailleurs retient l'attention des syndicalistes.

En effet, il existe plusieurs façons de donner un prix au carbone de façon directe ou indirecte. De façon directe, il est possible d'instaurer une taxe ou des droits d'émission. Mais de façon indirecte, la fixation de normes d'émissions correspond à un prix du carbone implicite. La fixation d'une norme d'émissions contraignante est la solution la plus efficace pour atteindre l'objectif environnemental. Les pouvoirs publics peuvent accompagner l'entrée en vigueur de la norme par des crédits d'impôt et/ou des systèmes de bonus malus comme dans l'automobile en France.

Néanmoins la taxation apparaît comme le moyen le plus simple et le plus direct pour modifier le comportement des agents économiques encore faut-il que cette taxation soit acceptable socialement. Pour cela, une politique de redistribution doit être construite en réorientant les activités économiques.

Pour sauvegarder l'emploi dans les industries européennes fortement émettrices, il est proposé d'instaurer un ajustement carbone aux frontières. Cet ajustement pourrait se traduire par une obligation pour les importateurs de se porter acquéreurs de droits d'émission dans des conditions

UNE TRANSITION JUSTE

Au 104 s'est organisé, avec la confédération syndicale internationale et des associations étasuniennes, un débat sur une justice climatique. Le refus des fausses solutions ressort de ces travaux. Les ouvriers américains du nucléaire ont réfléchi sur la nocivité de leur activité et regardé l'impact direct sur la vie et le territoire des communautés locales. Ils ont mené une action conjointe avec les communautés pour sensibiliser les populations sur les dangers.

L'axe environnemental est travaillé au travers de formations et d'informations. Les travailleurs et les communautés, par leur dialogue et échanges, ont fait peur aux industriels, comme Chevron. Toutes les étapes de production, les matériaux ainsi que les lieux d'exploitation sont étudiés. Les problèmes du développement questionnent la transition juste et la sécurité énergétique.

En Afrique, la militarisation des exploitations de ressources en énergies fossiles et de minéraux amène des conflits et une destruction des territoires. La persécution des populations par les industries d'extraction est la norme. Malgré l'argent pour les populations, le maintien des autochtones sur leur territoire est bafoué. L'accès à l'énergie en Afrique soulève la question de l'emprise des multinationales sur ces pays.

La CSI qui représente 180 millions de travailleurs permet un lien et un échange avec les associations et les communautés. Les syndicats se battent la sécurité sur les lieux de travail et doivent agir aussi pour le cadre de vie. Les travailleurs au sein des communautés travaillent à agir et à ouvrir un dialogue pour une transition juste. L'interdépendance des travailleurs et des communautés oblige à travailler ensemble pour regarder l'activité et l'impact aujourd'hui et

identiques à celle des producteurs nationaux. Cette proposition rejoint celle faite par Edouard Martin dans le rapport du Parlement européen « développer une industrie européenne durable des métaux de base » décembre 2015 commission ITRE.

Inutile de préciser que cette proposition suscite des interrogations et provoque l'opposition des représentants patronaux qui dénoncent un risque pour l'innovation et le dynamisme de l'industrie européenne. Parmi les initiatives de redistribution monétaire envers les plus modestes, plusieurs voies ont été expérimentées en Europe : bons de consommation pour des produits bas carbone, crédits d'impôt, tiers investisseur, emplois bas carbone...

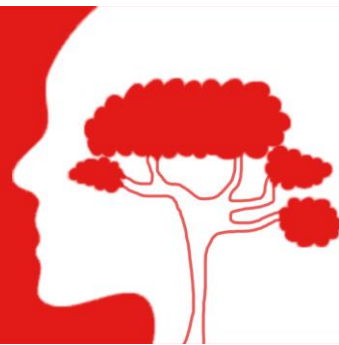
La Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est déclarée favorable à la fixation d'un prix du carbone propose de voir dans le même temps les mesures en faveur des salariés compte tenu des conséquences en termes de pouvoir d'achat, d'emploi et d'inégalités. Des mesures spécifiques doivent être prises pour le secteur des transports et pour la rénovation de l'habitat.

Le débat ainsi lancé doit se poursuivre dans chacun des pays compte tenu des diversités de situation afin de répartir de la façon la plus équitable possible le coût de la protection de l'environnement au travers d'un prix donné au carbone.

demain. Nous avons besoin de nous pencher ensemble sur cette problématique et sur l'économie. L'utilisation des énergies fossiles, par les émissions de GES importantes, accentue les catastrophes naturelles. Il faut donc créer des nouveaux plans locaux pour le développement du travail juste et leurs conséquences. Pour cela, il nous faut connaître l'impact sur l'environnement de ces industries. Le dialogue doit être la base pour dépasser les barrières. La transition juste doit investir pour une évolution et un accès à du travail décent qui ne nuisent ni aux territoires ni aux communautés pour améliorer le sort de tous.

Les 3.000.000.000.000 de dollars pour la guerre au Moyen-Orient auraient permis la transformation de la société vers une économie décarbonée et le développement d'une économie locale. Les droits fondamentaux sont la clé de cette transition juste. Ils ne peuvent être remis en cause par les enjeux économiques de quelques uns. Il doit y avoir un lien entre ces deux aspects car il n'y a pas d'emploi sur une planète morte. Il faut donc garantir, dans cette transition, à chacun de gagner une justice climatique. Nous sommes encore à l'heure balbutiements.

La transition aura un coût et ce n'est pas aux travailleurs ni aux communautés sur les territoires de le payer. C'est bien aux entreprises dans le prendre en charge. Les travailleurs, les communautés locales et les populations autochtones doivent travailler ensemble sur les droits humains et l'accès à l'eau, l'air, aux terres et à la nourriture saine là, où ils sont.



ÉDITO

LE "CRUNCH DAY" FEDERATEUR...



Traditionnellement, le mercredi de la seconde semaine est appelé « crunch day » ou jour de crise. Hier, la parution du nouveau texte provisoire de la COP21 est marquée par l'absence des questions sociales et de droits de l'homme dans la partie contraignante du texte, reléguées au préambule. En plus, le texte est empreint d'une faiblesse des engagements sur l'ensemble des enjeux, y compris climatiques ou financiers.

Devant la faiblesse de ce texte, qui marque incontestablement un net recul sur les ambitions affichées par la présidence française dans la préparation de la COP 21, les délégués du mouvement social et associatif ont fait de cette journée une journée historique. Après avoir quitté unis la COP19 de Varsovie, ils se sont rassemblés devant le pavillon de la France, pour scander des slogans demandant la justice climatique et la transition juste pour toutes et tous.

LA CGT COMMUNIQUE DES LA SORTIE DU TEXTE...

A J-2, les gouvernements lâchent les travailleurs. Le dernier projet d'accord de Paris, à deux jours de la clôture de la Conférence, n'est pas satisfaisant pour la CGT. Les attentes des travailleurs ne trouvent pas de réponse dans ce texte.

Si, en effet, la perspective réelle d'un accord à Paris est en soi une bonne nouvelle, il convient de l'évaluer à la lumière de son contenu. Fondamentalement, pour la CGT, ces négociations s'inscrivent dans le cadre contraint d'un système économique incapable de remettre en question ses logiques néolibérales. Or, nous connaissons bien les dégâts qu'il cause, à travers une concurrence effrénée entre pays et populations, un modèle de développement obsolète, le manque de politiques sociales et le refus catégorique de solidarité et de coopération entre les régions du monde.

La CGT rappelle les attentes qu'elle avait, aux côtés du mouvement syndical mondial dans la Confédération

syndicale mondiale (CSI), vis-à-vis des négociations en cours au Bourget :

1. Un développement humain durable explicitement soutenu par l'accord :
 - a. Place centrale pour le travail décent et la création d'emplois de qualité ;
 - b. Transition juste pour le modèle économique de demain ;
 - c. Nouvelle impulsion industrielle, innovante, plus sobre et moins polluante ;
2. Respect des droits humains fondamentaux et des droits sociaux ;
3. La mise en œuvre d'une coopération concrète avec les pays en développement, en assurant le financement de leurs besoins, ainsi qu'en offrant des mécanismes de transfert de technologies pour leur permettre d'accéder directement aux modèles économiques basés sur la sobriété en carbone ;
4. Limitation du réchauffement climatique sous la barre des 2 degrés.

Or, le texte communiqué aujourd'hui est encore bien loin du compte.

La garantie d'un engagement des États pour le développement durable figure dans le corps du texte, mais dans une formulation restreinte.

La référence au travail décent, à la transition juste et à la création d'emplois de qualité est reléguée au préambule, où elle est dépourvue de toute force contraignante, alors qu'elle figurait auparavant dans la partie opérationnelle du texte. Les organisations syndicales françaises se sont d'ailleurs adressées en ce sens à Laurent Fabius, président de la COP 21 (cf. courrier du mardi 8 décembre).

Le risque est d'aboutir à un texte très peu, voire pas du tout, contraignant, basé sur le plus petit dénominateur commun. Ceci vaut quasiment pour l'ensemble des éléments portés par le mouvement syndical international :

- Les engagements financiers et de transfert de technologie restent loin du compte. Faute de contribution solidaire des pays riches – pourtant responsables des dégâts causés sur l'environnement – ce sont les travailleurs des pays en développement qui paieront le plus lourd tribut au réchauffement climatique et à l'adaptation de leurs économies aux nouvelles circonstances. Cela n'est pas acceptable ;
- Le texte actuel n'opère toujours pas le choix entre « 1,5 degrés » ou « 2 degrés ». En même temps, rien dans les engagements fermes ne

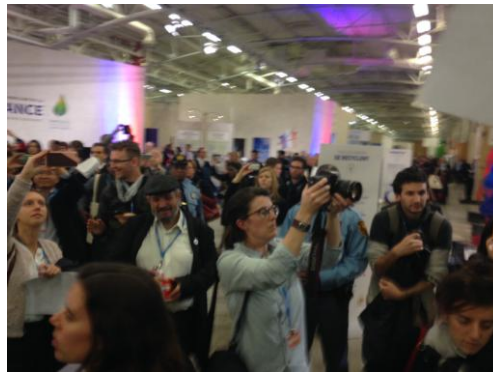
laisse espérer que cet objectif soit atteint, puisque le projet de l'accord n'offre pas les moyens d'y arriver. Or, la trajectoire climatique prévue aujourd'hui, à savoir un réchauffement au-delà de 3 degrés, est synonyme de catastrophes répétées pour les populations les plus vulnérables du monde ;

- Le respect des droits humains fondamentaux est également retiré du corps du texte. Il figure, aux côtés d'autres généralités, dans le préambule. Cela ne correspond en rien aux défis auxquels nous faisons face sur la planète aujourd'hui. Si, en effet, le respect et la garantie des droits humains sont importants, la préoccupation et l'engagement pour le climat sont bien une mise en œuvre de ces convictions. Les reléguer aux considérants dans le préambule renverse cette logique, et revient à leur abandon. Pour la CGT, la garantie des droits humains ne saurait être optionnelle.

Les négociations se poursuivent. Les chefs d'État et de gouvernement ont la maîtrise du processus. Nous attendons des réponses et des engagements concrets, cohérents avec les aspirations des peuples et des travailleurs.

La délégation a remis ce texte au négociateur français à l'ouverture de la plénière de mercredi soir. Les ministres français ont consulté les associations, mais, comme à Lima et Varsovie, ils n'ont pas jugé utile de répondre aux sollicitations des syndicats !

GALERIE DE PHOTOS



SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition21
climat

Lettre d'information quotidienne 22
de la délégation CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru



ÉDITO

LE PRIX DE L'ACCORD

“Jamais les délégations n’ont été si proches d’un accord”, a dit Laurent Fabius. Mais à quel prix ?! La trajectoire du réchauffement climatique n’est toujours pas définie, entre 1,5°C et plus de 2°C, avec un horizon non encore défini et sans engagements concrets... les ambitions sur le pré-2020, conditionnant la réalisation de la trajectoire de long terme, ne sont toujours pas validées. L’absence de toute référence aux droits sociaux et humains, aux droits des populations indigènes ou encore à l’égalité entre les femmes et les hommes marque une volonté de ne froisser aucune partie et traduit surtout la crainte de certains pays de voir ces ambitions traduites en conditionnalité pour l’attribution des fonds. Malgré ce prix cher payé par les populations, les travailleurs, les Etats ne sont toujours pas d’accord et la possibilité d’avoir un texte est repoussée à samedi. Il est encore temps pour les chefs d’Etat de concrétiser leurs beaux discours prononcés à l’ouverture de la COP21.

REFORME DES PERMIS D'EMISSION DE CO₂ DANS L'UE

Lors du *side-event* organisé par la Caisse des dépôts, son Directeur général est revenu sur les objectifs de la CDC en matière de « décarbonation » des portefeuilles évoqués dans un précédent « *side-event* ». « L’empreinte carbone des portefeuilles », c’est-à-dire la proportion des activités fortement consommatrices de carbone des entreprises dans lesquelles la CDC est investie (soit 55 Mds€ d’actions cotées) serait limitée à 20% en 2020.

Cette orientation n’est pas propre à la CDC : ainsi l’ERAFP (le régime additionnel de retraite des fonctions publiques) a décidé de mesurer « l’empreinte carbone de ses portefeuilles » à l’initiative notamment de ses administrateurs syndicaux (CGT, CFDT, FO). Il en est de même de nombreux investisseurs français ou étrangers, comme le fonds de pension

des fonctionnaires de l’Etat de New-York.

Il reste qu’un comportement plus vertueux des investisseurs (qui semble être largement partagé si on en croit un certain nombre de débats dans la COP) ne saurait bien sûr être suffisant pour faire face aux enjeux du changement climatique.

Il y a besoin d’obligations contraignantes pour espérer atteindre l’objectif des 2°C, et il faut une intervention publique à la hauteur des enjeux. De ce point de vue, la CGT ne peut être qu’en désaccord avec le discours dominant s’agissant de la priorité aux financements publics/privés comme celui du commissaire européen français Pierre Moscovici (projetée lors du *side-event* de la CDC), quand il déclare en substance : « *autant de financements privés que possible, et des financements publics autant que nécessaire* ».

RETOUR SUR LES FINANCEMENTS PRIVES

European trading system (ETS) : derrière ce nom barbare se dissimule une idée assez ancienne, celle des « droits à polluer ». L’idée est de créer « un signal prix », visant à renchérir les coûts de production des entreprises qui émettent beaucoup de CO₂ et, au

contraire, de favoriser les entreprises peu polluantes. L’idée consiste en s’appuyant sur des mécanismes de marché (les entreprises peu polluantes vendant leurs permis d’émission aux entreprises les plus polluantes) à inciter les secondes à investir dans les

économies d'énergie ou les technologies vertueuses (les énergies renouvelables par exemple).

Ce marché des permis d'émission (ETS dans le jargon de la Commission européenne) ne fonctionne absolument pas. Le prix d'une tonne de CO² est actuellement de 8€ (c'est-à-dire rien), quand les experts estimaient sa valeur à 35€ la tonne.

C'est pourquoi l'Union européenne a lancé une réforme. L'idée serait de créer un dispositif dénommée MSR (market stability reserve) qui épongerait une partie des permis d'émission de CO² en excédent, pour en augmenter le prix. Le surcoût supporté par les entreprises, les forcerait à choisir des technolo-

gies émettant moins de carbone (par exemple du gaz plutôt que du charbon).

La CGT a toujours contesté ce dispositif reposant sur les vertus supposées du marché, et qui risque par ailleurs de faire finalement supporter la charge sur les ménages modestes, par exemple en renchérissant les coûts du chauffage ou de l'électricité sans leur permettre d'accéder à des équipements plus performants d'un point de vue écologique. C'est pourquoi nous avons toujours privilégié la piste d'une réforme de la fiscalité environnementale, dans le cadre d'une réforme globale de la fiscalité au bénéfice des ménages modestes.

L'EXIGENCE DES PEUPLES, ET ALORS ?

Le débat citoyen planétaire sur le climat et l'énergie : ce n'est pas parce que les peuples l'exigent qu'il faut le faire ! Interrogé 10 000 citoyens, lors de 97 débats, situé dans 76 pays, pour promouvoir le débat public à l'examen des changements climatiques, c'est l'enjeu du débat citoyen réalisé avant la COP21. Donc le lambda, citoyen du monde est interrogé... et que veut-il :

- Que les dirigeants du monde s'engagent en faveur de mesures ambitieuses,
- Zéro émission de gaz à effet de serre en fin de siècle,
- Des solutions crédibles afin de limiter le réchauffement climatique à 2°C maximum,
- Une opportunité d'améliorer la qualité de vie,
- Une taxe carbone et l'investissement dans des énergies renouvelables,
- Réduire l'écart nord-sud,
- Des efforts en fonction de la capacité des pays et de leurs niveaux d'émission,
- Que tous les pays agissent,
- Le secteur privé doit également contribuer,
- Les pays les plus riches doivent financer au-delà des 100 milliards de dollars prévus en 2020,
- Les citoyens veulent jouer un rôle actif,
- Avoir une citoyenneté active et informée,
- Participer aux décisions de la politique climatique.



En bref, on obtient un texte qui représente l'expression du monde. Si nos représentants politiques étaient cohérents, ils ne pourraient pas faire mieux, c'est l'expression de leurs mandats, ni pire, ils ne sont pas mandatés pour ! A vous de juger.

Comme, ce n'est pas le cas, cela met en lumière l'influence et les pressions sur les négociations qui se déroulent tard dans la nuit. Les banques et les entreprises sont omniprésentes.

Ce débat qui n'est en rien démocratique, a aussi été mené en France. Il a le mérite d'avoir existé et il nous interroge sur l'accès à l'information sur le réchauffement climatique, sur l'engagement des citoyens, sur les actions et les financements qu'il faudrait mettre en œuvre, sur les lobbies et les entreprises -qui s'en gavent- et peut être même sur notre rôle de citoyens.

Notre action syndicale lors de cette COP21 est de porter la transition énergétique comme un droit fondamental et que ce droit doit être accompagné de droits sociaux et de justice. Dans un accord international de cette portée, tous les mots ont une valeur, leur emplacement comme leur signification diplomatique. Les enjeux sont apparemment, bien au-delà et bien plus compliqués que de ce que veulent les peuples...

Décidemment, il va falloir mettre un pied dans la porte ! et revoir quelque peu le décalage entre la tête et les jambes, ailleurs comme ici !

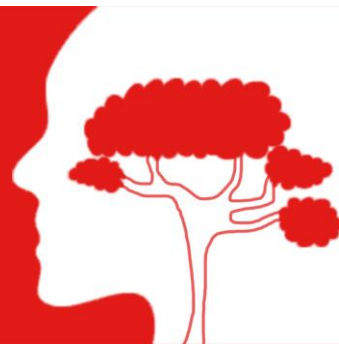
SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition21
climat



L'INFO DU JOUR

de la délégation CGT à la Cop21



N°13 – 12/12/2015

ÉDITO

QUEL ACCORD ?!

Comme trop souvent, la COP va se conclure au-delà de la date officielle et sans les observateurs repartis. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, la présentation de l'accord est annoncée. Cela signifie que les trois points de blocage de la veille ont pu être levés, mais à quel niveau ? En effet, plusieurs points étaient en discussion cette nuit : l'objectif de long terme (post 2020) à 2°C ou moins, les moyens de mise en œuvre à court terme (pré-2020) et les financements. Le soutien affirmé aux énergies renouvelables, notamment en termes de développement technologique et de recherche, n'est plus affirmé dans le dernier texte. Les droits humains et sociaux, l'égalité entre les femmes et les hommes, le droit à l'éducation, aux soins, etc. restent relégués au préambule. C'est, à chaud, un accord très insuffisant, y compris pour le climat. En effet, au rythme où les multinationales et les états consomment le carbone, dans 5 ans, on aura consommé tout le carbone restant disponible jusqu'en 2050 si l'on veut contenir le réchauffement planétaire à 2°C.

LIBERTES SYNDICALES BAFQUEES PAR UN SPONSOR DE LA COP21

Lors d'une conférence de presse organisée, entre autres, par le syndicat américain Union Automobile Workers (UAW), le premier prix annuel du « Unjust Transition Award » a été décerné à Renault-Nissan.

Renault-Nissan, sponsor officiel de la COP21, bafoue les libertés syndicales.

La direction des usines de Nissan au Mississippi et au Tennessee, où les batteries de la Nissan Leaf sont produites, mène une campagne agressive dans le sud des Etats-Unis, afin d'empêcher les salariés de faire usage de leur droit de se syndiquer. La campagne anti-syndicale de l'entreprise inclut des réunions anti-syndicales pour les nouveaux salariés, des représailles contre les dirigeants du syndicat et des menaces répétées qui laissent entendre que les usines pourraient fermer si les salariés votaient en faveur d'une représentation syndicale par UAW.

Les multinationales se couvrent de vernis vert. Mais pour autant, leur modèle économique reste le même : toujours plus de profits pour leurs intérêts privés au détriment des droits et libertés des travailleurs !

Evidemment, Carlos Ghosn n'a pas eu le courage de venir retirer son prix. Mais plus regrettable encore, c'est l'absence des médias à la conférence de presse, pourtant si nombreux à la COP21 !

LES ENTREPRISES SONT-ELLES SINCERES ?

Un débat au titre accrocheur a été organisé dans l'espace Générations Climat « Climat : les entreprises sont-elles sincères ? », auquel le PDG de Saint-Gobain, Pierre-André de Chalendar, a participé.

On peut au moins reconnaître sa sincérité lorsqu'il a évoqué que les entreprises s'engageaient dans la lutte contre le réchauffement climatique pour leurs intérêts.

Par contre, lorsqu'il évoque que c'est aussi parce qu'il est citoyen, on peut en douter ! En effet, Saint-Gobain fait partie des multinationales qui financent les climato-sceptiques américains.

INEGALITES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES AU COEUR DE LA COP

Le 10 décembre, au Pavillon de la France, avait lieu un colloque sur les travaux réalisés par le Conseil Économique, Social et Environnemental. Cela a été l'occasion de revenir sur les avis produits notamment :

- Transition énergétique,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Bilan des politiques climatiques en France,
- L'emploi dans la transition énergétique,
- Inégalités environnementales, inégalités sociales,
- Quelle gouvernance pour les océans ?

Les questions suivantes ont été abordées :

- Comment arriver à la création d'une organisation internationale de l'environnement ?
- Comment conserver une dynamique de la société civile sur le sujet ? comment aboutir à un travail commun des CES existants dans les différents pays (72 actuellement) ? Comment



avancer sur les secteurs les plus stratégiques (agriculture, alimentation ou transports, ...) ?

Dans le contexte où l'emploi va être un des points les plus orphelins de l'accord de Paris, le sujet est évidemment d'une importance cruciale, tant pour le nombre, la qualité des emplois, la formation professionnelle, le dialogue social.

Pierrette Crosemarie (CGT) est revenue sur l'absence de la transition juste et du travail décent dans le corps du texte. La question des inégalités environnementales et inégalités sociales est très importante dans ce contexte. Des politiques peuvent être mises en œuvre mais encore faut-il que les populations aient accès à ces politiques. L'apparition de pathologies nouvelles pose la question de la santé et des infrastructures de soins nécessaires. Les inégalités territoriales restent également un enjeu majeur et pose la question des solidarités à mettre en place.

LE VEGETARISME : UNE SOLUTION POUR LE CLIMAT ?

L'importance de la réduction de consommation de viande dans la problématique climatique par l'accaparement des terres agricoles et le développement de la monoculture du XX^{ème} siècle se traduit aujourd'hui par un appauvrissement du sol. Une augmentation des engrais et des pesticides dérègle le climat et la santé des agriculteurs.

Le problème de l'eau a des répercussions induites car 1/10ème des fleuves n'atteignent plus la mer, par une mauvaise utilisation des ressources. L'azote et les lisiers dégradent la qualité des eaux de rivière et les mers.

Les kilomètres alimentaires au sein même des pays, par camions ou par les particuliers, se révèlent coûteux et néfastes pour l'environnement. Les stocks halieutiques diminuent aussi fortement et le chalutage détruit les fonds marins. L'agriculture d'exportation et l'importation de céréales d'ensilage ont un bilan carbone très nuisible, alors que les cultures des légumineuses en vivrière et paysanne se montrent bénéfiques pour tous. Le gaspillage de nos denrées alimentaires se fait au détriment des ouvriers et des conditions de vie des milieux pauvres et autochtones.

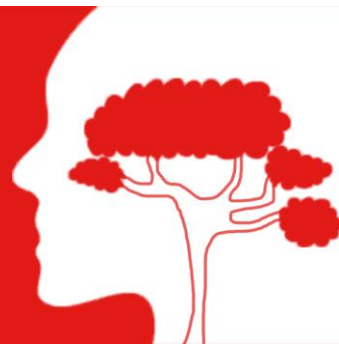
La problématique des coûts induits se fait en additionnant des prix et amortissements divers ou différer sur notre santé et sur l'environnement. 14,5 % des GES sont dus à la production d'élevage, de la déforestation et de l'activité humaine liée. Les engrais utilisés

pour la production fourragère s'avèrent très importants dans les conséquences climatiques. L'importation des aliments ou des intrants n'est pas comptabilisée dans le bilan carbone.

Le monde de l'élevage apporte quelques modifications dans son fonctionnement pour améliorer son impact, mais ceci à la marge. Le stockage carbone en prairie est d'une tonne, et de quatre en forêts.

S'attaquer au problème climatique sans regarder le comportement alimentaire revient à aller acheter du papier toilette en 4x4. C'est un changement de mode de vie très peu coûteux et avec peu d'investissement. Le cercle de la compassion intervient aussi après le prix, dans le passage au végétarisme.

L'étude manque de données sur l'emploi, mais les créations possibles sont grandes, car le développement agricole et les filières locales de transformation ne sont pas délocalisables. Le soutien à une journée végétarienne dans la restauration collective est beaucoup moins culturel que les menus sans porc par exemple. La sensibilisation des éleveurs qui sont dans un secteur sinistré, se montre difficile, mais la part de ce secteur va devoir décliner, comme dans la pétrochimie. Le débat doit s'ouvrir...



ÉDITO

UN ACCORD POUR SAUVER LES NEGOCIATIONS



C'est une fois de plus une souris dont vient d'accoucher la COP : l'accord protège les intérêts nationaux plutôt que de tenter de préserver la planète et ses habitants. Pourtant, il y a deux semaines, les chefs d'État avaient affiché de grandes ambitions.

Le compromis à minima qui sort aujourd'hui, au lendemain de la clôture officielle, n'est en rien satisfaisant, si l'on excepte la signature des 195 États-Parties et la réintroduction des droits humains dans le préambule de l'accord. En effet, le texte est écrit pour partie au conditionnel, avec des auxiliaires de conjugaison qui en réduisent la portée. En plus, même si l'ambition post 2020 est affichée à 1,5°C, cet objectif n'est assorti d'aucun mécanisme politique ou technique permettant d'y parvenir. Les financements ne sont plus sécurisés et l'abandon du fonds vert a même été sorti de l'accord. Dans le même ordre d'idée, le mécanisme de révision des engagements nationaux ne permettra pas de contraindre un État à relever son niveau d'engagement s'il ne le souhaite pas. Or, l'addition des contributions actuelles conduit à un réchauffement planétaire de 3°C, bien trop loin de l'ambition affichée !

La CGT estime que, une fois encore, les États ont tout fait pour sauver le processus multilatéral, au détriment du climat, des femmes et des hommes, comme cela avait été le cas à Durban ou Doha. Plus que jamais, les vraies solutions sont entre les mains des citoyen-nes et des travailleurs-euses qui doivent se mobiliser pour pousser les gouvernements à en tenir compte.

LES TRAVAILLEURS DE L'OMBRE

L'alimentation sur la COP est soutenable, mais qu'en est-il du travail ? Qu'en est-il de ces travailleuses de l'ombre, de ces petites mains qui, pendant ces deux semaines ont servi les repas et les encas, vidé les poubelles, entretenu les toilettes, assuré l'accueil et la sécurité des différents espaces de la COP 21, entretenu le matériel informatique ou encore balayé les rues, les allées et les salles de conférence pour les 43.000 délégués de la COP et les 85.000 visiteurs de l'espace « Générations Climat » ?

Malgré l'intervention de la CGT auprès du Secrétaire général de la COP 21, à Bonn en mai dernier, seule l'alimentation a été travaillée durablement... Les conditions de travail et d'emploi sont très loin de l'être ! En effet, sur le site du Bourget se côtoient des per-

sonnes auto-entrepreneurs, en CDD, en intérim, en stage ou même bénévoles. Leurs plages horaires sont à rallonge : de 7h30 du matin à 21h voire même 23h, avec des temps de pause inaccessibles tant il y a de monde. Leur salaire, quand ils en ont un, ou leur rémunération sont souvent en deçà du SMIC horaire...



Le développement durable s'entend bien avec ses trois piliers : économique, social et environnemental. La revendication CGT d'un développement humain durable ici prend tout son sens, comme la demande du syndicalisme international d'introduire dans l'accord les enjeux sociaux. Il y a vraiment deux poids deux mesures, un décalage navrant entre les promesses d'un nouveau modèle de développement et les actes.

DERNIERS COUPS D'ŒIL SUR LA COP21

Beaucoup de briefings, de réunions, d'interpellations d'élus, du gouvernement, de débats avec les responsables des entreprises, de liens créés avec les syndicats des autres pays, de contacts et d'échanges avec les ONG, de lettres journalières de la CGT (rédigées et conçues dans la nuit par les militants...), d'analyses de textes (en anglais...)...

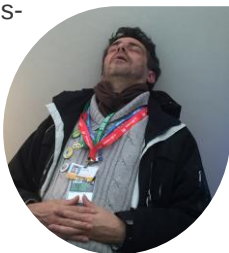
Le tout dans un seul but : défendre les droits des travailleuses-eurs du monde entier dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et la mondialisation ! Voilà c'est tout ça la COP21...

Petit retour en images...



Puits carbone ? Circuits courts ? Reforestation ? Ou peut être une des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique, si chacun balade son arbuste pour compenser ses émissions... Ici des pieds de thym en balade....

La COP, c'est aussi épuisant pour les militants... Des journées de 7h à 22h, les « bons » jours... avec des conférences, des rencontres, et le tout "in english please"... Alors, lorsqu'on a 2 minutes, on tombe de fatigue dans un coin...



Dernier briefing du samedi matin avec la CSI... Ils

ont l'air fatigué les camarades... Et ils ignorent à ce moment là qu'ils en auront encore pour plus de 10h...



Raphaël, de tous les



combats... Ici lors de la manifestation à l'intérieur de la COP21, devant le Pavillon de la France. Il ne faut pas s'étonner qu'il dorme de temps en temps !!

À chaque instant, les militants CGT et ceux des autres organisations syndicales internationales se sont battus pour défendre les salariés.... Ici,



award ».

notre camarade américain se bat contre "Renault-Nissan" (partenaire officiel de la COP21) qui menace les travailleurs qui souhaitent créer un syndicat dans leur usine du Mississippi... Remise en cause des droits de l'homme et des libertés fondamentales des travailleurs qui a valu au groupe le « unjust transition

Partout où les patrons passent, le discours est bien rôdé... Un prix du carbone qui doit évoluer mais pas au delà de 30 euros la tonne, alors que le gouvernement semble se diriger vers un prix plus élevé. "Surtout pas d'économie administrée", mais besoin de financement public... Des opportunités, du Green business... Pas de chance pour eux : la CGT, était présente et toujours à l'offensive.

Comme lors de ce "side event", où les patrons de l'Energie en France (groupe ENGIE et EDF) ont dû entendre les interventions sur la remise en cause du statut des salariés du secteur, les suppressions d'emplois en cours, ou la nécessité d'un statut de haut niveau à l'échelle européenne.



Quinze jours de travail toujours dans la bonne humeur...

Merci à Allaoua Sayad pour cette photo.



REMERCIEMENTS CHALEUREUX A :

Pierre-Yves CHANU, Pierrette CROSEMARIE, Fabienne CRU, Paul FOURIER, Valérie GONCALVES, Wolf JAECKLEIN, Marie-Christine NAILLOD, Laurent ORLICH, Nadia SALHI, Natacha SEGUIN, Raphaël TILLIE, Olivier TITRENT

SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.
#climate21 - coalitionclimat21.org

coalition21
climat

Lettre d'information quotidienne
de la délégation CGT à la Cop21
Responsable de publication :
Fabienne Cru